



Paris, le 12 février 2014

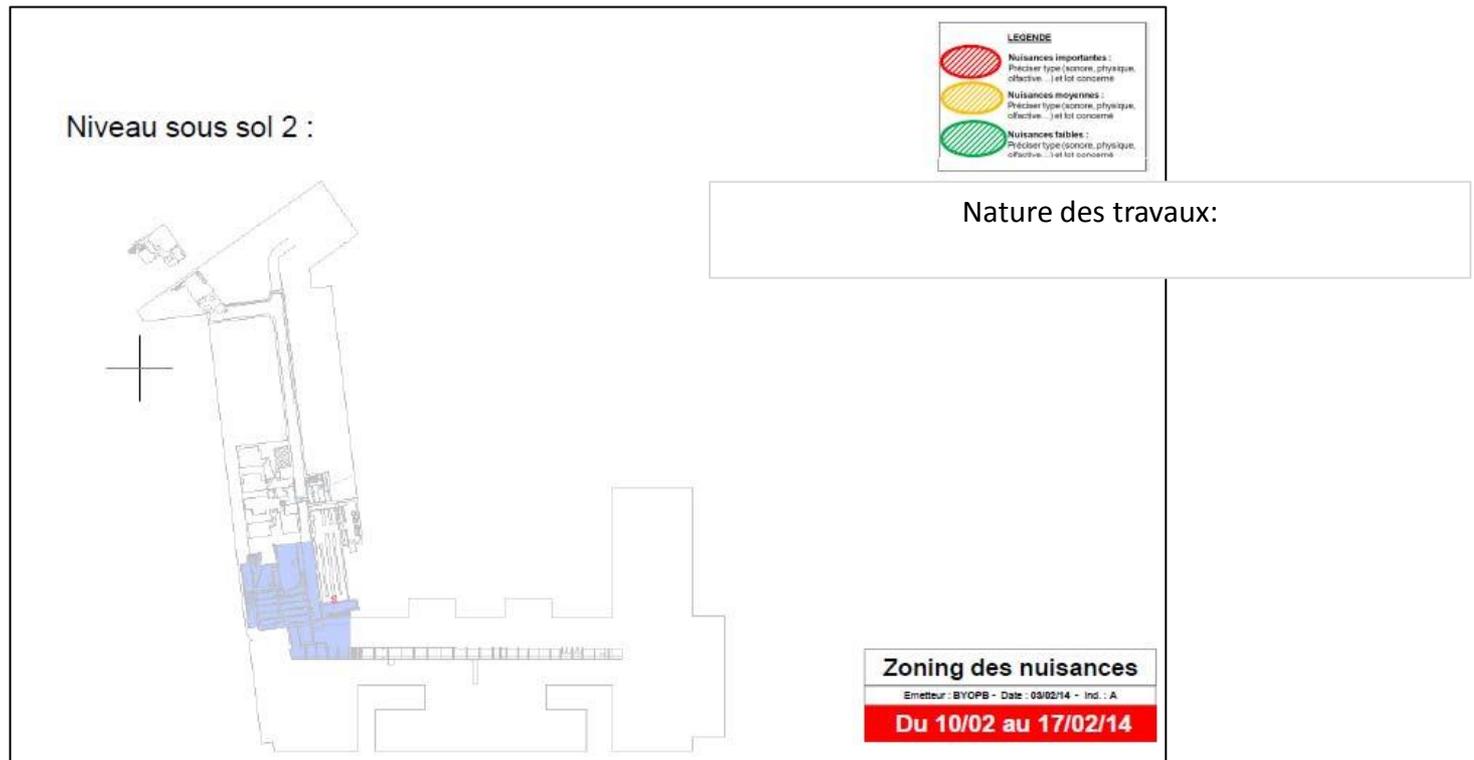
# 1 Installations du chantier et planning



**-Bouygues a élaboré le document « Zoning des nuisances » du 10/02 au 17/02/2014**

\* Ce document décrit les travaux en cours, les travaux à venir dans une semaine et leur niveau de nuisance

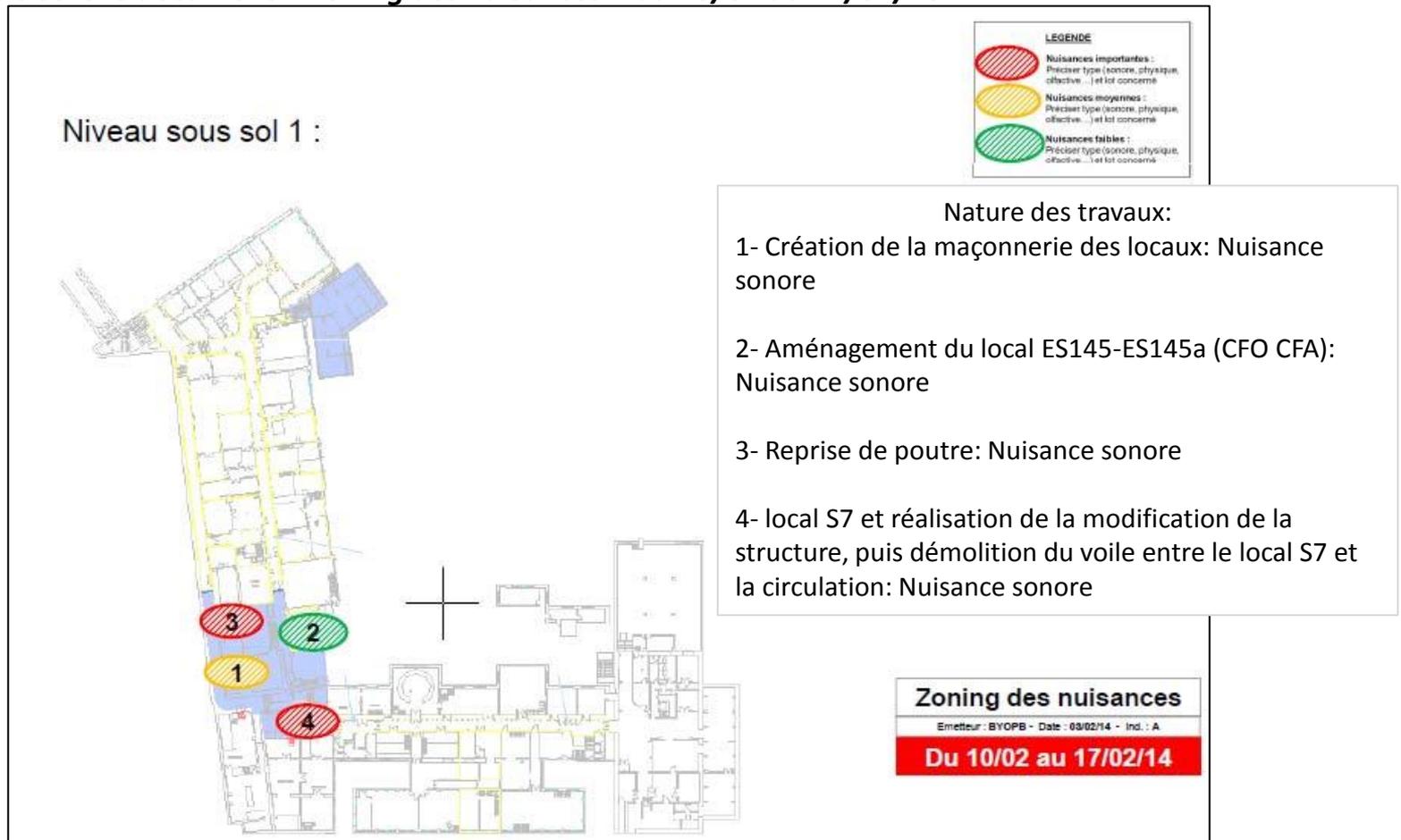
\* Le 30 janvier 2014, l'ENS a transmis les plans de zoning de nuisance et nature des travaux correspondants à la période du 27-31 janvier 2014 et 03-07 février 2014.



# 1 Installations du chantier et planning



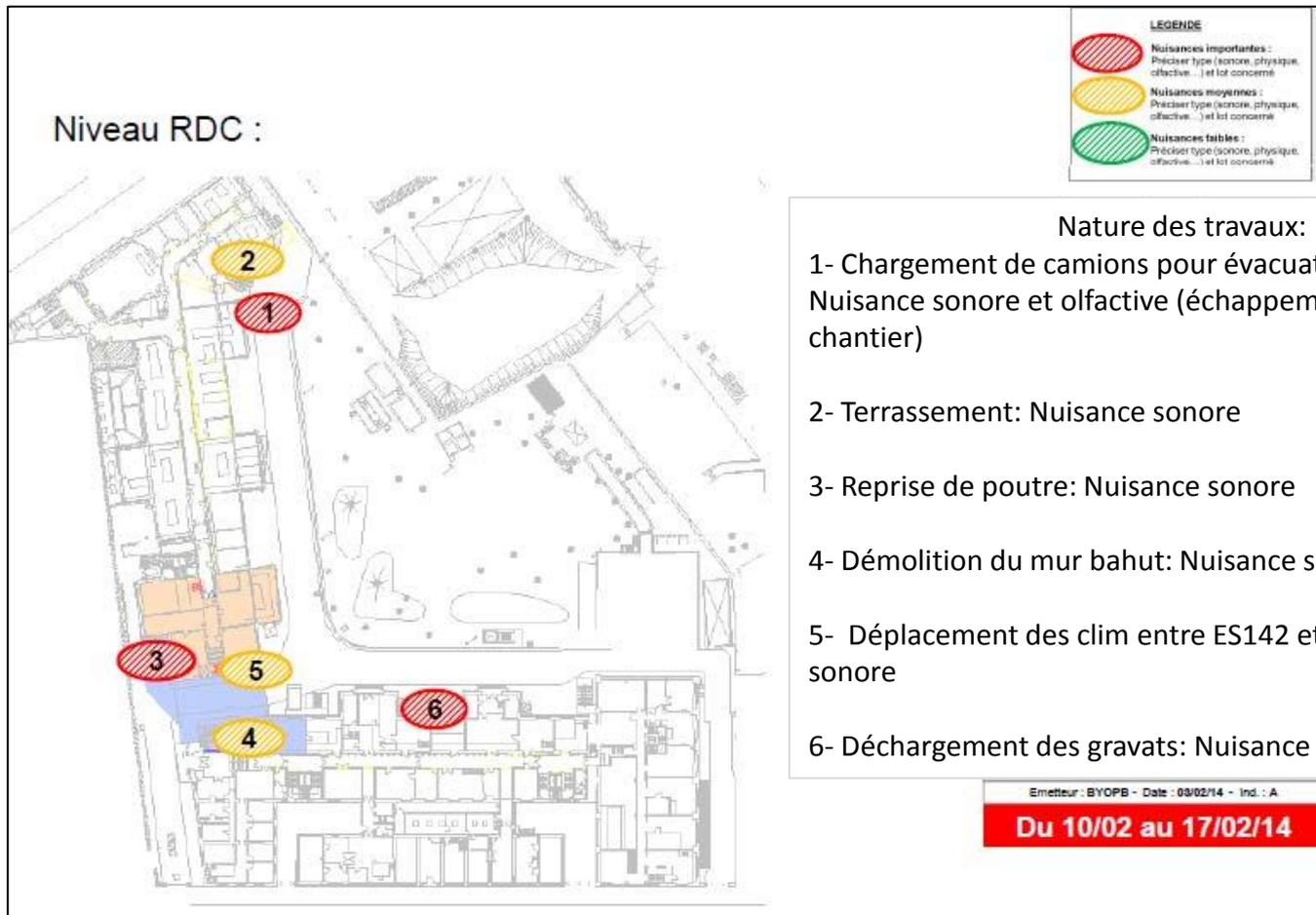
**-Bouygues a élaboré le document « Zoning des nuisances » du 10/02 au 17/02/2014**



# 1 Installations du chantier et planning



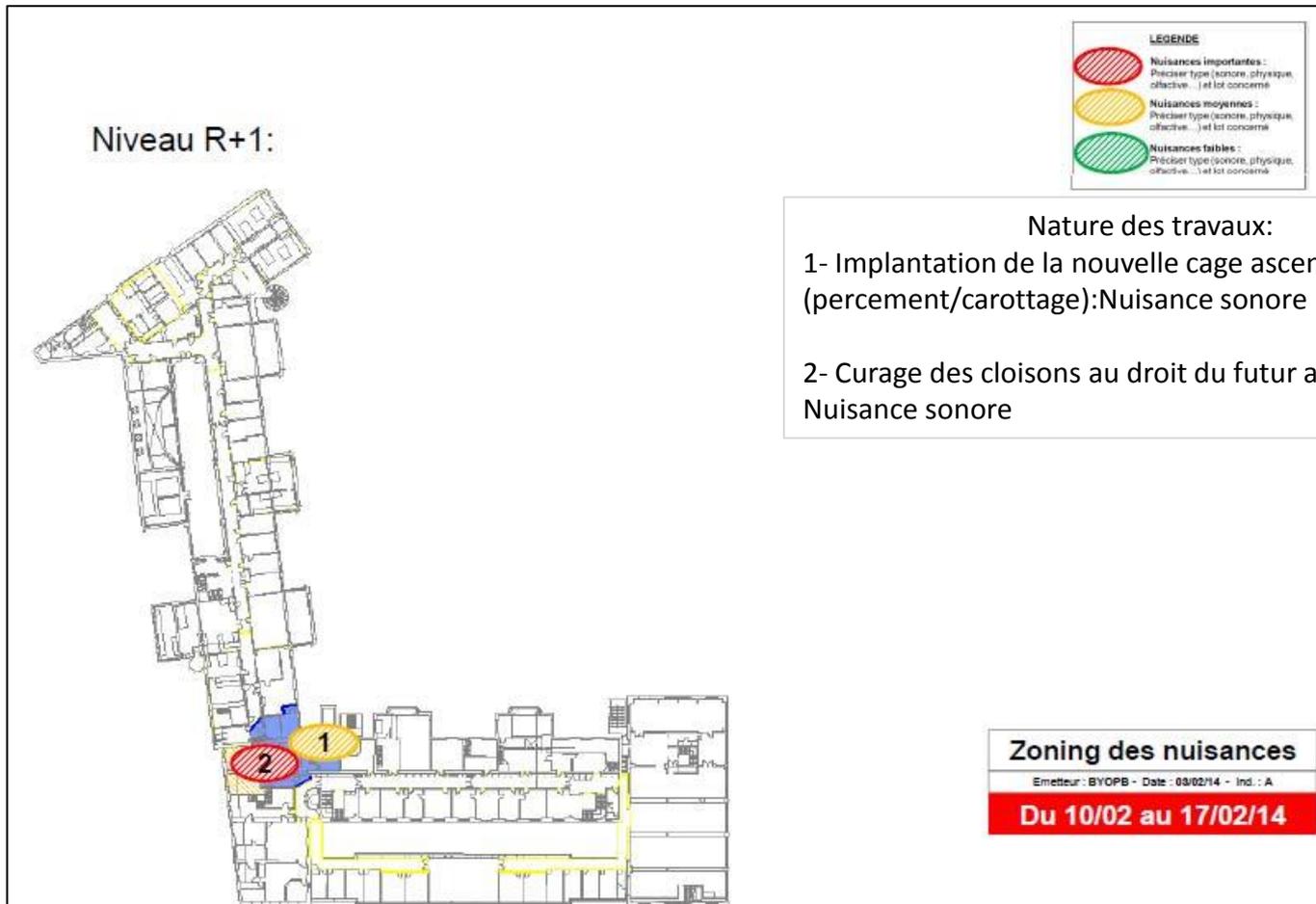
*-Bouygues a élaboré le document « Zoning des nuisances » du 10/02 au 17/02/2014*



# 1 Installations du chantier et planning



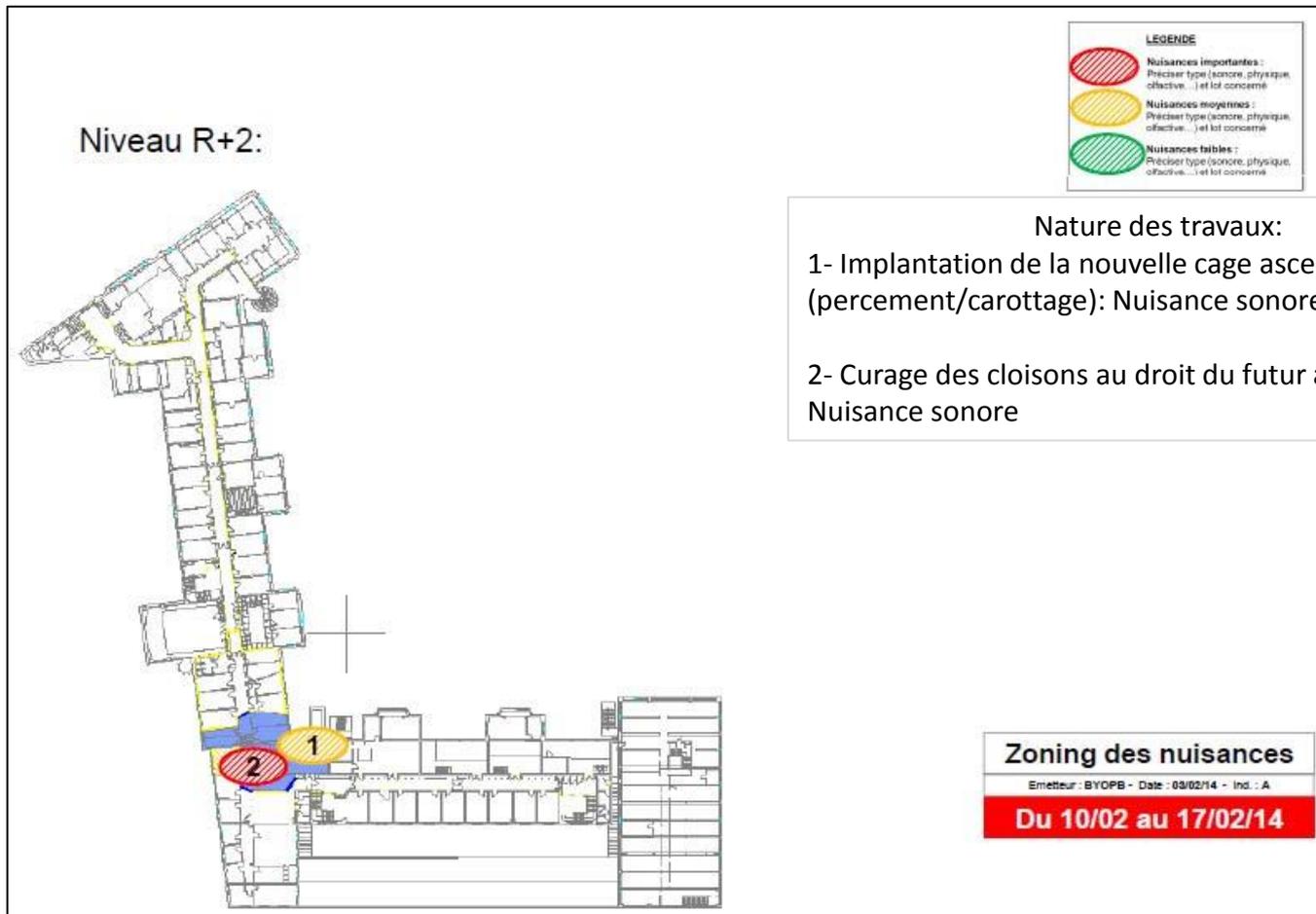
*-Bouygues a élaboré le document « Zoning des nuisances » du 10/02 au 17/02/2014*



# 1 Installations du chantier et planning



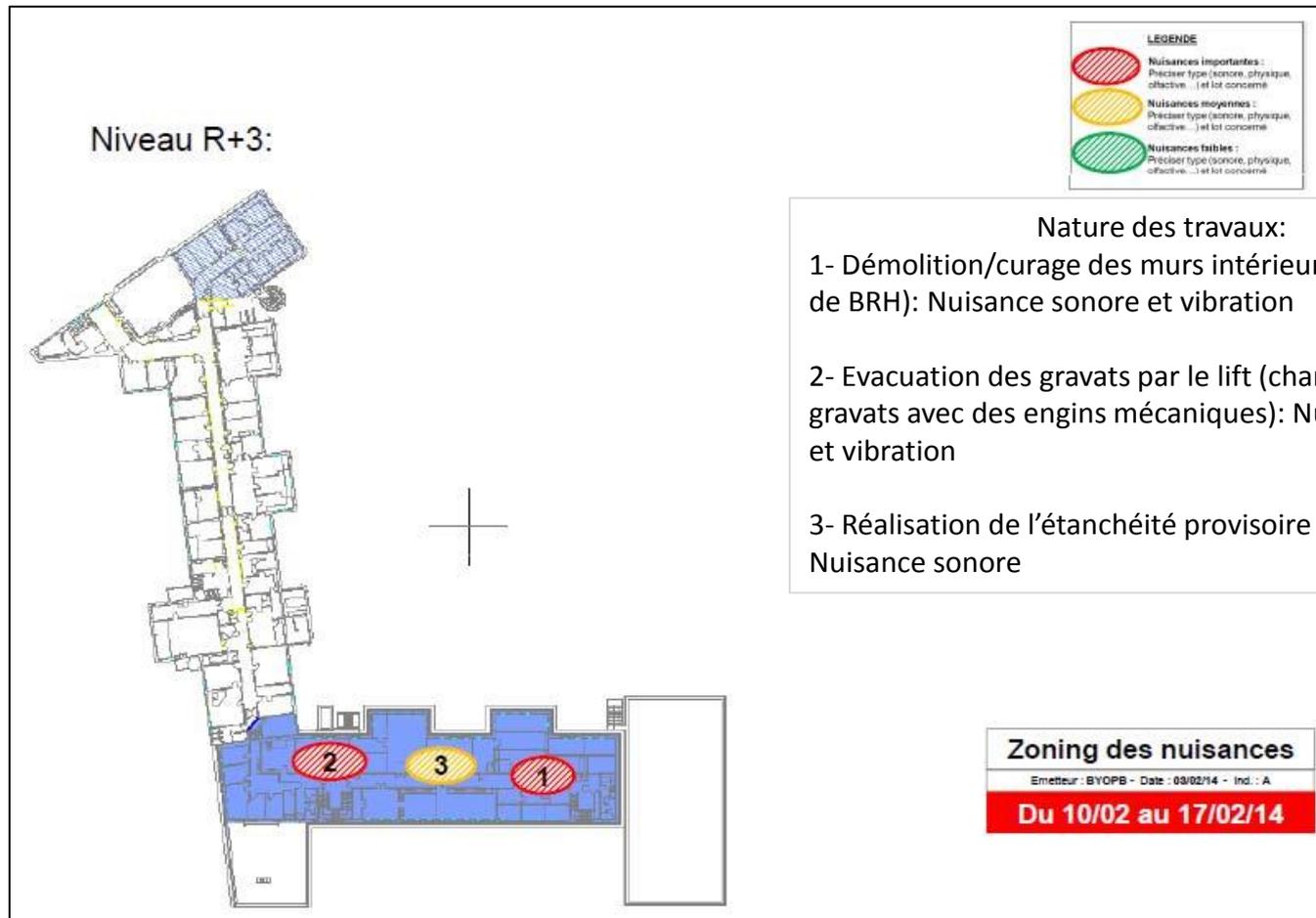
*-Bouygues a élaboré le document « Zoning des nuisances » du 10/02 au 17/02/2014*



# 1 Installations du chantier et planning



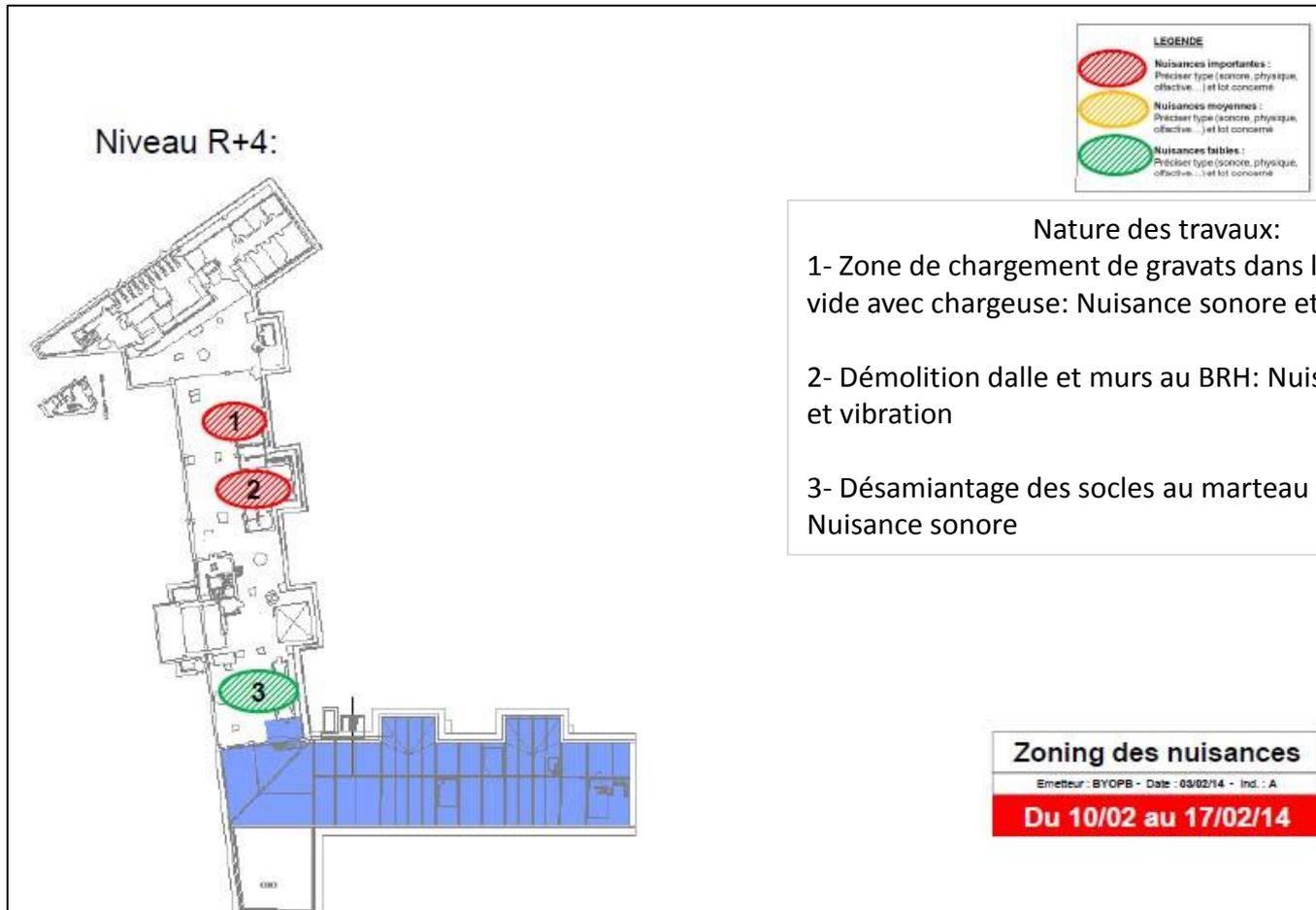
*-Bouygues a élaboré le document « Zoning des nuisances » du 10/02 au 17/02/2014*



# 1 Installations du chantier et planning



*-Bouygues a élaboré le document « Zoning des nuisances » du 10/02 au 17/02/2014*



# 1 Installations du chantier et planning



## **-Démolition R+4 Erasme.**

\* Le plancher de la terrasse s'est avéré hétérogène et les travaux de démolition ont provoqué de chutes de gravats dans le locaux E329.

\* Bouygues Bâtiment a élaboré un sondage contradictoire afin de vérifier la composition réelle du plancher haut du R+3 bâtiment Erasme:

- La composition des planchers à deux endroits diffère grandement des analyses du marché.

- Bouygues a établi une méthodologie afin de travailler dans les conditions les plus sécurisées et les moins pénibles pour les occupants et les ouvriers.

- Le 10 janvier 2014, Bouygues a repris les travaux en terrasse Erasme et dans les locaux E325.

Les agents de E325 devront retourner à leurs locaux le 21 février 2014.

\* Bouygues Bâtiment établira un protocole pour la démolition de ce niveau contenant un détail sur les protections qui seront mises dans les locaux de R+3. Ce document est en cours d'élaboration par le bureau Méthode de Bouygues.

\* Site aux problèmes structurels du R+3/4 Lhomond et R+4 Erasme, le planning et calendrier sont recalés.

\* **Le MOE demande un OS pour le calendrier.**

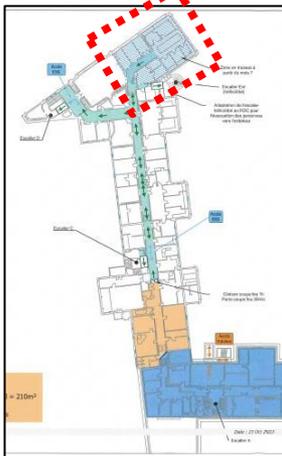
Un OS (Ordre de Service) est un acte notifiant une décision au titulaire du marché dans les conditions prévues par ce dernier.

## 2 Points techniques

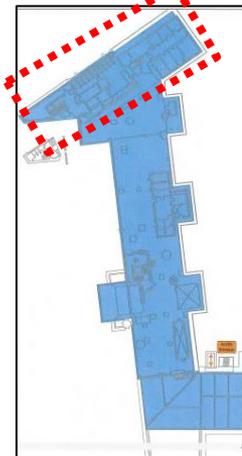


### **-Phase 5D Erasme rue R+4/R+5 et rue R+3.**

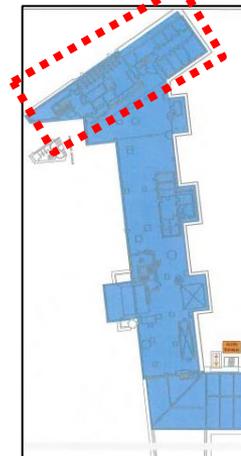
- \* La visite demandé par Bouygues une avec les personnels techniques afin d'organiser ces travaux a eu lieu le 07 janvier 2014 à 14h.
- \* La visite de l'état des lieux de libération des pièces aura lieu le 18 février 2014 dans l'après-midi. 
- \* Les travaux commenceront à partir du 22 février 2014.
- \* La libération des salles et le déménagement des agents a été réalisé les 04, 05 et 06 février 2014. 



Erasme Rue R+3



Erasme Rue R+4



Erasme Rue R+5

## 2 Points techniques



### ***-Coupure d'électricité.***

Bouygues Bâtiment transmettra les dates de la coupure électrique nécessaire pour se débrancher des TGBTs des bâtiments Lhomond et Erasme. Elle se réalisera en 2 fois et aura une durée de 2heures.

**Le 30 janvier, l'ENS a informé que Bouygues essaie de se débrancher « sous tension » afin d'éviter les coupures électriques. Bouygues confirme que transmettra les dates à l'avance.**



### ***-ES138.***

\* Bouygues propose de déplacer et modifier les cloisons chantier des phases 5A et 5B.

**L'emplacement de la cloison pour la période M13-M16 et pour M16-M20 sera transmises avec le GN13.**



***-GN13 pour les prochaines phases sera transmis à partir de la semaine 9 (du 24 au 28 février 2014)***



## 2 Points techniques



### ***-Travaux en cours: semaines 6 (03-07 février 2014).***

- \* Terrassement local produits chimiques est en cour. Bouygues étudie des solutions pour la sécurité et pérennité d'arbre à proximité (zone vert classée et arbre recensé).
- \* **Le 30 janvier 2014, l'ENS demande aux Dpts. de Physique, Chimie et Géosciences des renseignements sur la présence d'un conduit maçonné qui traverse la voie (du bâtiment Erasme au jardin).**



## 2 Points techniques



### ***-Boucle eau glacée et climatisations à détente.***

\* Le Maître d'œuvre (MOE) a étudié le document transmis par l'ENS et une réunion a été organisée le 30 janvier afin de définir les équipements raccordés à la boucle glacée process. Notamment, ceux du Dpt. de Physique.

\* Le 04 février 2014, l'ENS a transmis le document compilant les nouveaux retours des Dpts. de Physique et de Chimie et le **05 février 2014, le MOE a demandé et donné des précisions:**

Laser YAG à eau perdue du Dpt. de Chimie, la salle sera équipée de 2 vannes  $\frac{1}{4}$  de tour (aller/retour).



### ***-Déplacement des équipements CVC de la terrasse Érasme:***

Déplacement du refroidisseur à rayons X.

\* Bouygues, le MOE et l'ENS étudient les solutions pour le déplacement provisoire ainsi que pour l'emplacement définitif du refroidisseur à rayons X.

### ***-Bidons d'hélium et d'azote.***

\* **L'ENS prépare un document concernant le transport des bidons d'azote pendant les travaux CPER.**

## 2 Points techniques



### ***-Salle serveurs temporaire ES145.***

\* Dans le courant de la semaine du 03 au 07 février 2014, il y a eu des échanges entre les services informatique des dpts. de Chimie et Physique, le MOE et Bouygues sur le déplacement des serveurs et les travaux dans la salle ES145 et ES145a:

Bouygues devra réaliser une coupure électrique d'une durée de deux heures du TGBT d'Erasme pour raccorder les armoires divisionnaires des salles ES145 et 145a.

Les responsables des services informatique ont demandé l'utilisation du palan de Bouygues pour déplacer les onduleurs des dpts. de Chimie et de Physique.

Il faudra donc prévoir des demandes d'accès: 1 pour chaque responsable informatique, 1 pour le dpt. de Géologie et celles du mercredi 12 février pour le palan et pour le palan + L276 (Chimie et Physique, respectivement).

La société Alineos propose d'intervenir les 18 et 19 février.

Le MOE indique que la climatisation sera déplacée en même temps que le déménagement des équipements informatiques.

**\* Le MOE a proposé une réunion avec Bouygues, INEO et les Services informatique le mercredi 12 février à 9H00 afin de finaliser l'organisation du déménagement des salles serveur.**

## 2 Points techniques



### ***-Installation des cloisons provisoires de chantier (Phases 1 et 2).***

\* Suite à l'installation des cloisons, Bouygues a préparé et installé les plans d'évacuation.

En concertation avec le Service d'Hygiène et Sécurité, le niveau SS3 maintient le cheminement existante.

\* **Le Service d'Hygiène et Sécurité a demandé de réaliser une réunion avec Bouygues et avec le CSPS. Cette réunion aura lieu le 13 février 2014 à 9h.**

\* Le 31 janvier 2014, l'ENS a transmis les dernières demandes questions concernant le déménagement des équipes au collège de France au Rectorat, au MOE et à Bouygues.

\* **Bouygues confirme l'installation de protections devant les salles situées à l'intérieur de la zone travaux .**

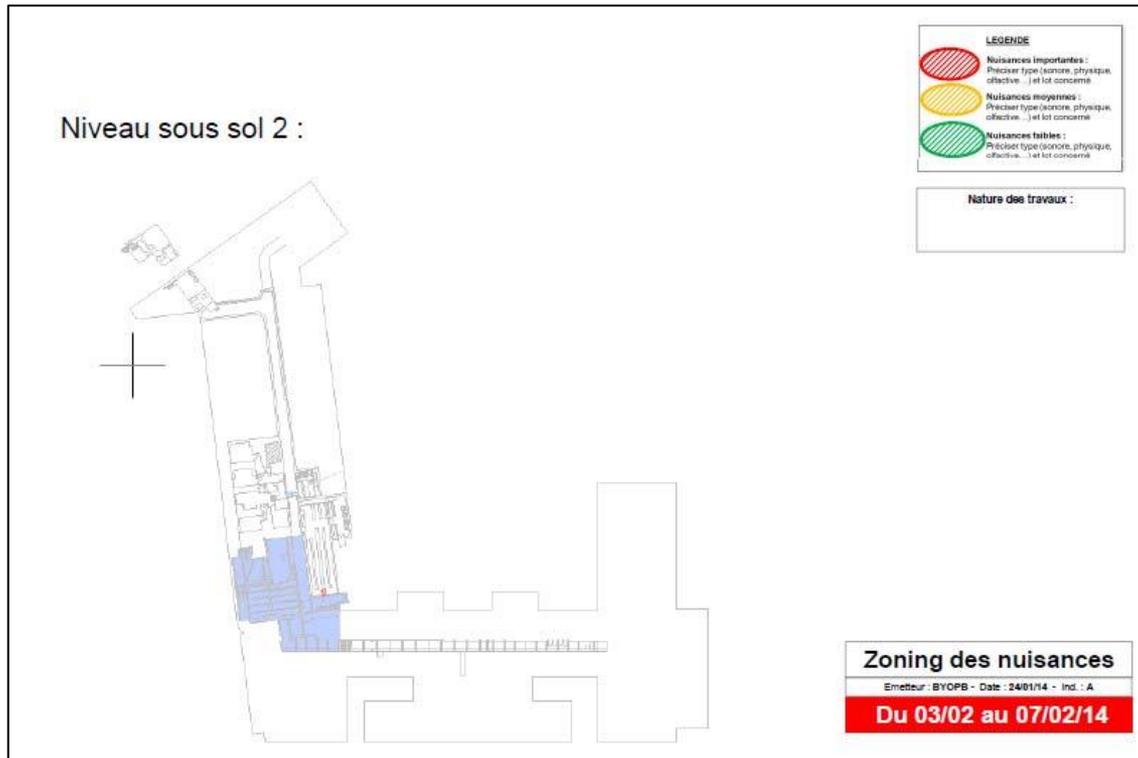


# 1 Installations du chantier et planning



## ***-Coupure d'aire comprimé***

Bouygues confirme n'a pas avoir réalisé des travaux dans cette zone.



## 2 Points techniques



### ***-Demandes d'accès aux zones chantier: Protocole version D.***

Les dernières remarques sur le protocole d'accès ont été faites par la Soderec, l'ENS et le MOE et le Coordinateur SPS.

\* Bouygues confirme que **l'accès aux zones en travaux ne sera pas autorisé pendant la période du désamiantage**, environ 3 semaines (voir aussi le document du 02 octobre 2013, pages 22 et 25). De plus, selon la nature des travaux qui seront réalisés dans la zone demandée, il peut arriver que l'entreprise demande la modification des dates d'accès souhaitées.

### **A) Intervention régulière (Agents de l'ENS et entreprises mandatées par les départements)**

Il s'agit des personnes ayant nécessité de passer par la zone chantier afin de procéder à des opérations de maintenance programmées.

### **Une semaine avant l'intervention, la personne qui sollicite l'accès doit remplir la demande:**

- 1- Nom de l'agent
- 2- Motif de son intervention
- 3- Date d'intervention
- 4- Lieu d'intervention dans la zone chantier

Puis, la transmettre à Mme Martinez Rico.

**Dans le cas d'une entreprise de maintenance: la demande est transmise au responsable de l'équipe ou du Service qui devra la donner à Mme Martinez Rico .**

## 2 Points techniques



### ***-Demandes d'accès aux zones chantier: Protocole version D.***

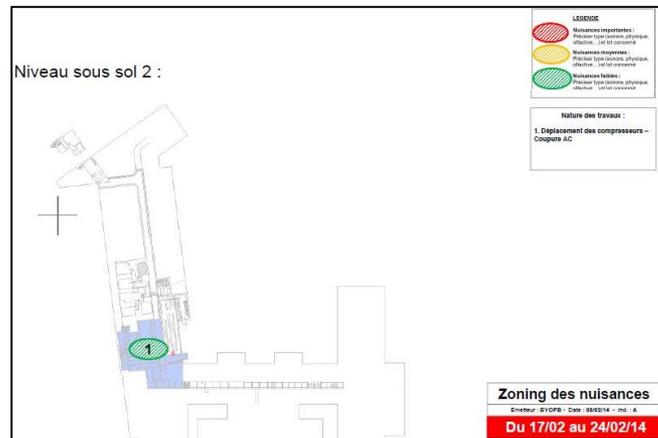
Pour chaque demande d'accès, Bouygues doit accompagner la personne. Le Rectorat, le MOE , Bouygues et l'ENS vous demande d'unifier vos demandes si possible:

\* Exemple 1 Demande d'accès a la salle serveurs ES147

-le mercredi 05 février 2014 et le lundi 10 février 2014 (sans retour)

\*Exemple2 Demande d'accès a la salle compresseurs d'aire pour le 07 février 2014 (maintenance, y compris les compresseurs généraux donc le contrat est géré par le Dpt. Physique)

Le document transmis le 30 janvier 2014 mentionne que les compresseurs d'air seront déplacés dans la semaine du 17/02 au 24/02 2014.



## 2 Points techniques



*-Demandes d'accès aux zones chantier : Protocole version D.*

### **B) Intervention d'urgence**

Vous devez contacter Mme. Martinez Rico ou Mme. Le Clech

\* Si cela se passe pendant les horaires de chantier (de 8h à 18h, du lundi au vendredi hors jours fériés), nous appellerons un responsable de Bouygues pour expliquer la situation et demander à être accompagné sur le chantier.

\*Si c'est en dehors de l'ouverture du chantier, il faut appeler la loge du 45 Ulm où se trouve le PCS : **01-44-32-31-16(24h/24) qui contactera l'opérateur d'astreinte technique du service Patrimoine qui pourra alors vous accompagner.**

Le personnel d'astreinte de l'ENS informera le référent Bouygues.

### **Pour les interventions régulières et d'urgence:**

Les agents du site seront munis d'un badge Bouygues Bâtiment.

La personne sera accompagnée jusqu'à la zone d'intervention par un représentant de l'entreprise Bouygues Bâtiment.

Accès depuis le portail chantier du 24 Lhomond.

Port des équipements de protection individuelle, EPI (non fournis par Bouygues).

## 2 Points techniques



### -Demandes d'accès aux zones chantier: Protocole version D.

\* Concernant le port des EPI, le Département souhaite passer une commande pour les EPI des responsables des Services?, Et les laboratoires ?

<http://www.securistock.fr/> ou <http://www.manutan.fr/>

Casque de sécurité



12,88€ TTC

Le **casque** court jaune de **sécurité** NORTH Safety Products est composé d'une coque en PEHD (Polyéthylène de Haute Densité).

Ce **casque de sécurité** est un équipement de **protection** indispensable, son poids est de 331 grammes et sa taille de 52-62cm, il dispose d'une **suspension plate** en nylon de 4 points, ainsi que d'un **système de réglage** sur trois hauteurs de niveaux.

Il résiste à une température de -30°C allant jusqu'à + de 50 °C, et répond aux normes **EN397** (Résistances: aux chocs, à la pénétration, à l'inflammabilité).

Ce **casque jaune de sécurité** se compose d'une **bande de confort** pour le front, d'un ancrage mentonnière de 4 points.

La **durée limite de stockage** : Coque maximum 5 ans après la date de la première utilisation.

Pour ce qui est de sa conservation, il est conseillé de le stocker dans un endroit à l'abri de la lumière et d'une température supérieure de 5°C.

Cet article de protection convient aux secteurs de la construction, de l'agroalimentaire, de l'industrie... Ce casque de protection est vendu en taille unique.

Vous trouverez son emballage dans un plastique en polyéthylène. Ce produit a été testé sous le contrôle VDE (1000 V).

Gilet haute visibilité

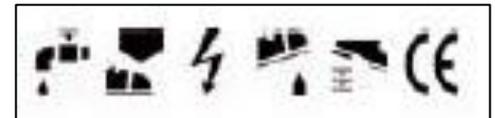


3,12 € TTC

chaussures de sécurité femme



64,80€ TTC



La chaussure HI RUN S3 est un **parfait combiné** entre **robustesse** et **confort**.

Un **embout en acier résistant à 200 joules** (soit une chute d'objet de 20 kg d'une hauteur d'un mètre) vous protège contre les **éventuelles chutes d'objet**.

La **semelle K-Sole** (réalisée avec des couches superposées en tissu) vous protège contre **les perforations, l'abrasion, les hydrocarbures et l'électricité** (la semelle ne contenant pas de métal est anti-statique)

Cette chaussure est totalement **hydrofuge** et respirante.

## ***-Phase 6 Hall et Entresol: M9-M21, avril 2014-avril 2015 du calendrier provisionnel***

\*Délocalisation de la loge

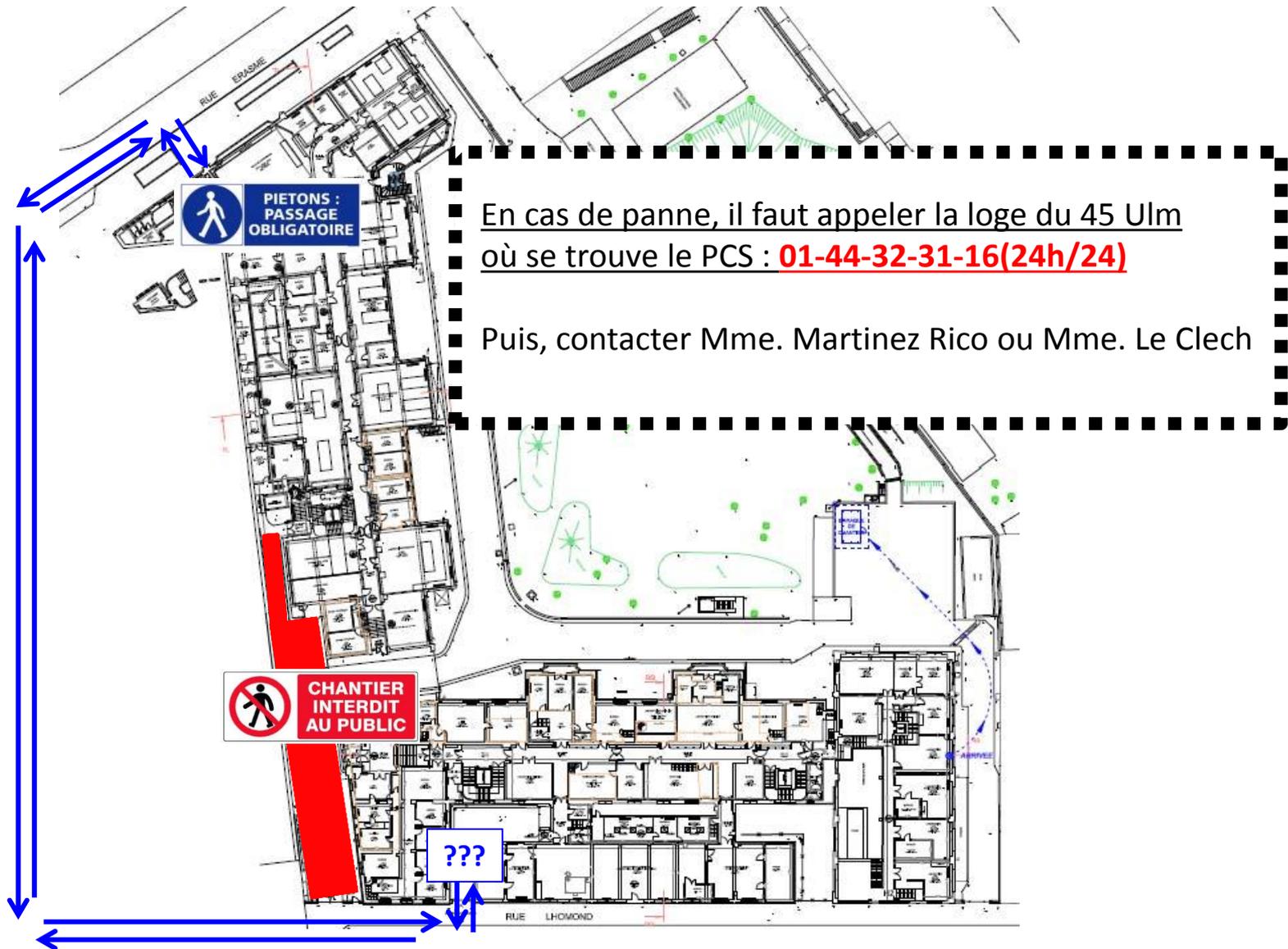
\*Délocalisation des bacs poubelle

\*Cheminement fluides cryogéniques du Dpt. de Chimie

\*Accès au Bâtiment Erasme par la Rue Erasme:

- Agents des Dpt. de Physique, de Chimie et de Géosciences
- Service nettoyage
- **Entreprises de maintenance**

# Phase 6 Hall et Entresol: M9-M21, avril 2014-avril 2015 du calendrier provisionnel



En cas de panne, il faut appeler la loge du 45 Ulm où se trouve le PCS : **01-44-32-31-16(24h/24)**

Puis, contacter Mme. Martinez Rico ou Mme. Le Clech